

mini-gazette Ensemble...

...et toujours avec vous !



Spécial crise COVID-19

Nous vous informons régulièrement

Bonjour à toutes et tous,

5^e semaine en vue. Confinement, confinement, confinement... Allez, disons-nous que ce pourrait être pire. Va savoir... On pourrait être attaqué par une épidémie... Oups, c'est le cas ! Bon alors, endurer une 3^e Guerre mondiale à coups de bombes atomiques, de bombes H, de bombes bactériologiques. Vous savez, ces crackers géants qui forment de jolis champignons nucléaires au-dessus de nos têtes une fois qu'ils ont explosé. Sinon, quoi d'autre ? Un tremblement de terre, un tsunami, un astéroïde qui s'écraserait sur notre planète... que sais-je, encore ? Bref, en relativisant, nous avons plutôt de la chance. Nous sommes confinés chez nous, placards garnis de pâtes, riz, papier toilette, et non pas à errer sur des routes en quête d'un monde meilleur.

Nos États européens vont injecter 750 milliards pour soutenir l'économie. Oui, vous l'avez bien lu ou entendu aux informations : 750 milliards d'euros ! Une coquette somme tout de même qui, comme l'exprimait assez justement ma grand-mère, ne se trouve pas sous le sabot d'un cheval ! Ni même dans un chaudron au pied d'un arc-en-ciel. Donc, tout va plutôt bien.

Vous aurez peut-être passé votre week-end pascal à coudre des mini-suaires pour vous protéger du Coronavirus. Certains scientifiques avancent que cela servirait à peu de chose dans la mesure où la taille du virus serait de l'ordre de 0,04 à 0,2 μ . Un peu, si vous voulez, comme si on se mettait un chinois (le tamis évidemment et non pas un habitant de la République Populaire de Chine) devant le nez ou la bouche ou bien même une passoire. Dans tous les cas, cela éviterait malgré tout la projection de gouttelettes aéroportées. **Donc, sortez couverts et portez vous bien !**



Au sommaire

1 - La MNFCT nous confie... - p. 2-4

2 - Confinement, conseils aux parents déconfités - p. 5-7

3 - Une prime exceptionnelle pour les agents exposés ! Notre courrier à notre DGS - p. 8-10

4 - J'en ai marre du confinement ! - Je crise ! - p. 11



tous TERRITORIAUX!

La newsletter



groupe Macif

Mutuelle nationale des fonctionnaires des collectivités territoriales

1^{er} Avril 2020 | www.mnfct.fr

> ZOOM SUR

Proches âgés : garder le lien malgré le confinement



Depuis le 12 mars, les personnes âgées vivant en établissement sont confinées. Si cette mesure vise à les protéger du Covid-19, elle les prive aussi d'un lien social indispensable à leur bien-être psychologique. Dans ce contexte, et alors que le confinement vient être prolongé, il est essentiel de rester en contact avec nos proches qui résident en établissement. Oui, mais comment ? Quid des personnes âgées qui vivent à domicile, encore plus isolées ? Éléments de réponse avec Pascal Champvert, président de l'Association des directeurs au service des personnes âgées.

Quelles peuvent être les répercussions du confinement pour nos aînés ?

La perte de lien avec leurs proches, la fin de l'intervention des bénévoles, la suspension des activités sont susceptibles d'accroître considérablement le risque de dépression chez les personnes âgées résidant en établissement. Et cela d'autant plus que les personnels sont débordés. Déjà en sous-effectifs en temps normal, ils sont encore moins nombreux aujourd'hui à cause du virus. Ils n'ont pas les moyens de pallier l'absence de contact avec les familles.

Certes, « nous sommes en guerre » comme l'a souligné le président de la République. Mais les mesures de confinement ne doivent pas contrevenir aux droits fondamentaux des citoyens. En ce sens, il me semble inenvisageable de priver les personnes âgées d'un lien social indispensable à leur bien-être psychologique et affectif.

Comment faire pour garder le contact avec eux ?

Le téléphone constitue une première solution, à condition que le résident soit équipé, qu'il sache s'en servir et, bien sûr, ne souffre pas de problèmes d'audition. On parle aussi beaucoup d'Internet. Encore faut-il que les personnes âgées sachent l'utiliser de manière autonome. Lorsque ce n'est pas le cas, les familles s'appuient sur le personnel de

Vous aussi, contactez-nous

✉ **Courrier :**
MNFCT
3 rue Franklin
CS 30036
93108 Montreuil Cedex
@ **Par mail :**
contact@mnfct.fr
☎ **Par téléphone :**
0810 19 18 17
Du lundi au vendredi
de 9 h à 17 h 30
🌐 **Sur notre site internet :**
www.mnfct.fr
👤 **Sur l'espace actiweb :**
www.actiweb.mnfct.fr
📱 **Sur l'application MNFCT**

La MNFCT vous informe

Chaque jour, retrouvez une nouvelle actu santé ou prévention dans la rubrique actualité du site Internet de votre mutuelle. Rendez-vous sur www.mnfct.fr

Créer un compte actiweb, mode d'emploi

Vous pouvez créer votre compte actiweb, depuis votre ordinateur, via le site MNFCT, et depuis votre smartphone, via l'application MNFCT.

Étape 1 : Téléchargez l'application sur votre mobile, depuis l'AppStore ou Googleplay .

Étape 2 : Cliquez sur l'onglet « inscription »

Étape 3 : Renseignez votre numéro d'adhérent (qui se trouve sur votre carte tiers payant) ainsi que les autres informations demandées (nom, prénom, date de naissance...).

l'établissement pour organiser un appel en « visio ». Mais ces derniers manquent de temps et de moyens pour satisfaire, rapidement, toutes les demandes.

Enfin, prendre le temps d'écrire une lettre, d'y joindre les dessins des enfants ou des photos récentes me semble être une bonne idée, tant que la poste fonctionne.

Toutefois, à terme, je suis persuadé que nous serons amenés à assouplir l'interdiction des visites dans les établissements pour le bien-être des résidents.

Si mes parents ou grands-parents vivent chez eux, puis-je leur rendre visite dans le cadre des déplacements pour « assistance aux personnes vulnérables » ?

Oui, et c'est même essentiel. Trop souvent les personnes âgées qui vivent chez elles sont oubliées. Pourtant, elles sont aussi nombreuses que celles qui résident en établissement et souffrent d'un plus grand isolement. Que ce soit pour leur apporter des produits de première nécessité ou vous assurer qu'elles vont bien, n'hésitez pas à leur rendre visite. Veillez toutefois à bien respecter les [gestes barrières](#) et à maintenir une certaine distance.

Malheureusement, beaucoup de Français n'habitent pas à proximité immédiate de leur famille. Si vous êtes dans ce cas, peut-être connaissez-vous leurs voisins ? Si oui, pourquoi ne pas leur demander de passer de temps en temps chez vos proches âgés.

Comment rassurer les personnes âgées et les inciter à suivre les consignes ?

La première chose à faire est de les inciter à contacter leur mairie, surtout si elles sont seules et isolées. Ensuite, il faut nuancer toutes les informations anxiogènes que l'on peut entendre ou lire dans les médias. Oui, le Covid-19 est particulièrement dangereux pour les personnes âgées. Cependant, tous les Français de plus de 80 ans ne sont pas et ne seront pas contaminés par le virus. Nous avons mis en place toutes les mesures nécessaires pour venir à bout de l'épidémie. Et nous y parviendrons !

> SERVICES & SOLUTIONS

Gardez la forme et le moral avec la FFEPGV

Pour rester actif malgré le confinement, la Fédération française d'éducation physique et de gymnastique volontaire (FFEPGV), partenaire de la MNFCT, a mis en ligne des séances d'exercices. Ces séances vidéo sont animées par des professionnels de la fédération.

Quel que soit votre objectif, votre âge ou votre motivation, que vous soyez seul ou en famille (oui, même avec vos jeunes enfants), vous trouverez forcément une activité qui vous convient !

Bonne pour votre santé, la pratique régulière d'une activité physique vous aidera également à garder le moral ! Alors sortez les tapis, enfiler votre tenue de sport et rendez-vous sur www.sport-sante.fr/.

> LA MNFCT À VOS CÔTÉS



« Le chat est devenu une sorte d'open space virtuel »

Matthieu Prié, webmaster de la MNFCT

Étape 4 : Créez un mot de passe.

Étape 5 : Connectez-vous sur l'appli mais aussi sur

www.actiweb.mnfct.fr



Véritable clé de voûte de l'organisation du télétravail, le service informatique de la MNFCT a tout mis en œuvre pour que l'ensemble des collaborateurs puissent travailler de chez eux. Grâce à sa mobilisation, la MNFCT reste à votre service pendant toute la durée du confinement. Témoignage de Matthieu Prié, webmaster.

« J'ai été extrêmement mobilisé au début du confinement pour aider tous les salariés à installer les outils de travail sur leurs ordinateurs personnels. Une partie des équipes a démarré le télétravail le 15 mars et l'autre le 16 mars à midi. Ce déploiement en deux temps a été plus simple à gérer. De plus, j'avais anticipé la situation : dès le lundi, j'avais mis en place une plateforme de *chat* pour centraliser les demandes de mes collègues, les tutos, les manipulations à réaliser... Aujourd'hui, le télétravail est bien rodé. Tout est revenu à la normale, si je puis dire. J'interviens désormais pour résoudre les problèmes informatiques classiques. Quant au *chat*, les collaborateurs de la MNFCT s'en sont emparés. Ils ont créé des groupes pour échanger sur des sujets professionnels, mais pas seulement. Ils l'utilisent aussi pour garder le contact, se donner des nouvelles, etc. La plateforme est devenue une sorte d'*open space* virtuel ».

Tous territoriaux ! La newsletter est la lettre électronique d'information des adhérents de la MNFCT, organisme immatriculé au répertoire Sirene sous le numéro Siren 784 442 899.
Mutuelle soumise aux dispositions du Livre II du Code de la Mutualité.
MNFCT 3, rue Franklin CS 30036 93108 Montreuil Cedex - Tél : 01 85 58 68 68- www.mnfct.fr
Directeur de la publication : Éric Marazanoff – Rédacteur en chef : Olivier Cazaux
Conception et diffusion : Citizen Press – www.citizen-press.fr – Mars 2020

Vous recevez cette lettre car vous êtes adhérent de la MNFCT.
Si vous ne souhaitez plus recevoir notre newsletter, [cliquez ici](#)

Le confinement et la vie familiale

Identifier le stress des enfants : conseils aux parents

(source santemagazine.fr)

Le CDC d'Atlanta-USA (Centers for Disease Control and Prevention) a produit plusieurs fiches et mini-guides (en anglais) à l'intention des adultes, des familles et des enfants eux-mêmes.

En tant que parent, il est important d'identifier les modifications d'attitude et de comportements de vos enfants. En effet, il peut s'agir de manifestations réactionnelles au stress. Parmi les points à surveiller :

- Des pleurs ou une irritabilité excessifs chez les jeunes enfants.
- Le retour du « pipi au lit ».
- Une inquiétude excessive ou de la tristesse.
- De l'irritabilité et de l'impulsivité chez les adolescents.
- Des difficultés d'attention et de concentration.
- Un évitement des activités qui, jusque-là, leur faisaient plaisir.
- Des maux de tête ou des douleurs corporelles inexplicables.
- Un usage d'alcool, de tabac ou d'autres drogues.

Pour venir en aide à vos enfants et adolescents, voici plusieurs conseils :

- Prenez du temps pour parler de l'épidémie de Covid-19 avec eux.
- Répondez à leurs questions de manière factuelle et compréhensible.
- Rassurez-les sur le fait qu'ils sont en sécurité.
- Dites-leur que c'est normal s'ils se sentent débordés par la situation.
- Partagez avec eux vos stratégies pour faire face à votre propre stress, afin qu'ils apprennent sur vous.
- Limitez l'exposition de votre famille aux couvertures médiatiques.
- Essayez de mettre en place et de maintenir des routines, notamment des horaires pour les activités scolaires à la maison et pour les loisirs de vos enfants.
- Soyez un modèle pour eux.
- Maintenez les contacts avec les amis et les membres de la famille.

Comment se prémunir des risques engendrés par le confinement ?

- À l'échelle individuelle : en premier lieu, être capable d'exprimer ses émotions, et en cas de colère, de trouver un moyen de s'isoler pour la faire baisser. Conserver son rythme habituel lors d'une journée de travail et de garder une activité physique régulière.
- Ne pas s'informer en continu sur la pandémie. Le psychiatre se montre également méfiant des polémiques actuelles sur la gestion de la crise qui font grimper l'anxiété de la population. À ceux qui le peuvent : porter assistance, dans cette période, à tous ceux qui sont vulnérables parce qu'ils sont seuls, malades....

Conseils aux parents : comment parler aux enfants de la maladie ?

Identifier les réactions des enfants

Il est important d'identifier les modifications d'attitude et de comportements de vos enfants. En effet, il peut s'agir de manifestations réactionnelles au stress. Parmi les points à surveiller :

- Des pleurs ou une irritabilité excessive chez les jeunes enfants ;
- Le retour du « pipi au lit » ;
- Une inquiétude excessive ou de la tristesse ;
- De l'irritabilité et de l'impulsivité chez les adolescents ;
- Des difficultés d'attention et de concentration
- Un évitement des activités qui jusque-là leur faisaient plaisir ;
- Des maux de tête ou des douleurs corporelles inexpliqués ;
- Troubles du sommeil

N° utiles



www.unicef.org



119 Enfance en danger

3919 Violences conjugales

Vous pouvez aussi contacter votre CMP (Centre Médico Psychologique) de votre secteur

N° SSPO : 01.55.43.32.78

Info COVID19 :

drcpn-info-agent-covid19@interieur.gouv.fr

Conseils aux parents



Répondez à leurs questions de manière **factuelle et compréhensible**.

Partagez avec eux vos stratégies pour faire face à votre propre stress, afin qu'ils apprennent de vous.

Parler du Covid19 et des **conséquences positives** du confinement sur le **ralentissement de l'épidémie**

Montrez de la compréhension s'ils se sentent débordés par la situation, **les aider à mettre des mots sur leurs angoisses**, il est naturel d'être effrayé par une telle situation.

Maintenir des routines (horaires pour les activités scolaires à la maison et pour les loisirs). Instaurer des temps de partage et des temps individuels.

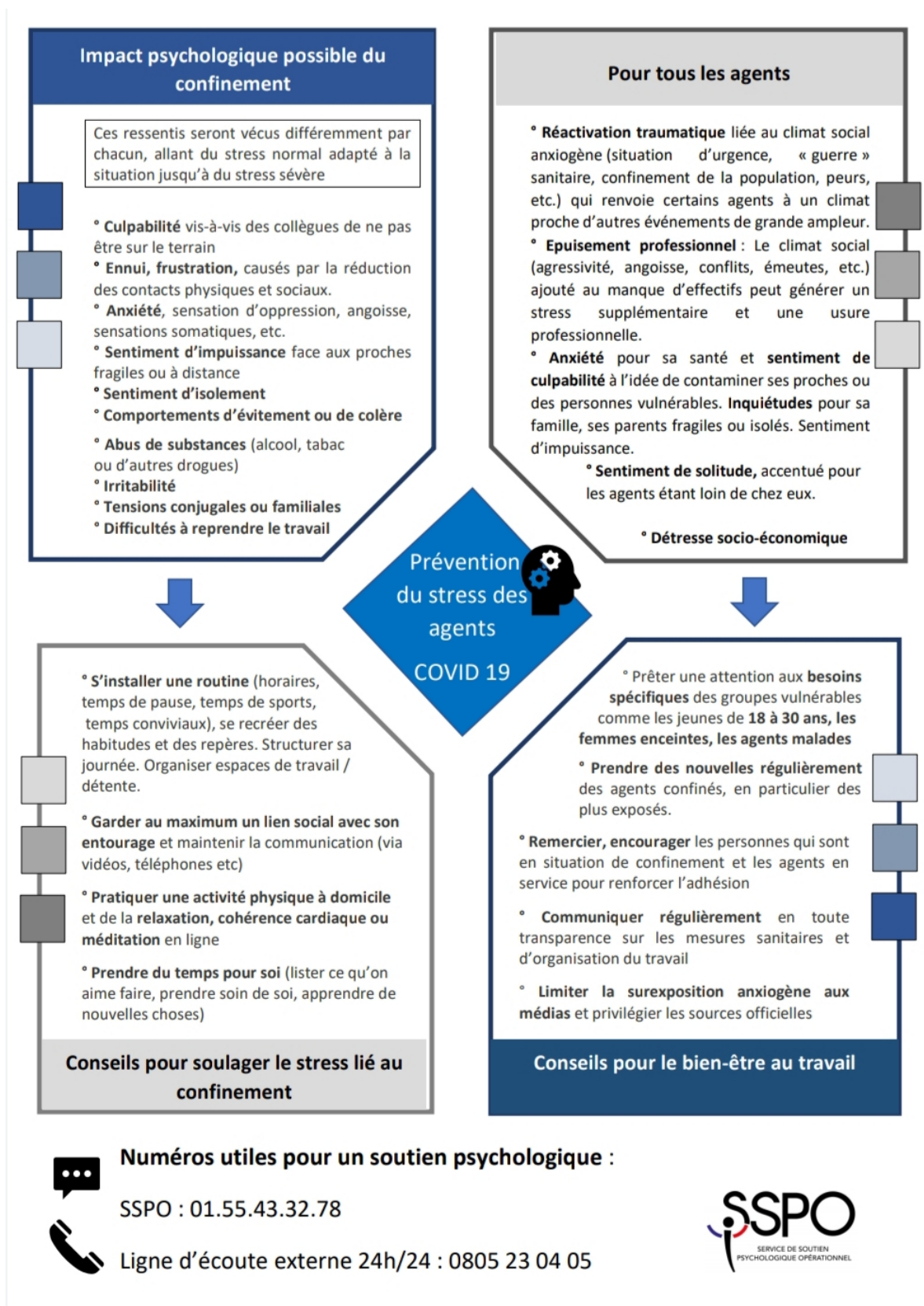
Rassurez-les sur les mesures de sécurité sanitaire que vous appliquez dans votre travail (**gestes barrières**) et appliquez les mêmes avec eux à la maison. **Parlez-leur de l'importance de votre travail**, nécessaire pour les autres, même si eux préféreraient que vous restiez à la maison.

"Pour calmer les enfants il faut d'abord se calmer soi-même" (S. Hefez pédopsychiatre), en se raccrochant aux messages positifs

Rassurez-les sur le fait qu'ils sont en **sécurité**.

Limitez l'exposition de votre famille aux **couvertures médiatiques**.







Monsieur Jean-Claude GONDARD
Directeur Général des Services de la Ville de Marseille

Marseille, le 1^{er} avril 2020

Monsieur le Directeur Général des Services,

Pour faire suite à notre courrier du 26 mars dernier resté à ce jour sans réponse, nous souhaitons vous transmettre en complément de notre demande de CIA spécial « crise Covid » une demande de versement de cette prime exceptionnelle sans délai aux agents sur le terrain depuis le début de cette crise.

Ces agents sont quotidiennement exposés à un risque grave de contamination au COVID 19. Certains d'entre eux en sont d'ailleurs déjà atteints.

Nous constatons que d'autres grandes collectivités ont d'ores et déjà mis en place une prime exceptionnelle pour ces agents exposés

La ville de Paris a décidé de verser une prime de 35 euros net par jour travaillé, avec un effet rétroactif au 16 mars, aux « agents volontaires sur le terrain ou accueillant du public ».

D'autres collectivités ont choisi le paiement d'une prime de 1000€ par mois dès à présent.

Nous demandons en conséquence que la Ville de Marseille, 2^{ème} ville de France, ne soit pas la dernière à gratifier les agents de terrain qui se dévouent pour assurer la continuité des services essentiels et pour maintenir les services de sécurité.

Il conviendra également, dès la sortie du confinement de ne pas oublier les agents qui télétravaillent avec leurs équipements personnels, et qui auront œuvré, durant toute cette période, à assurer le fonctionnement de notre administration.

Vous remerciant par avance de la considération dont vous saurez faire preuve à l'égard du personnel municipal, nous vous prions, Monsieur le Directeur Général des Services, d'accepter l'expression de nos salutations distinguées.

Pascale LONGHI
Présidente de la section SNT CFE/CGC
Ville de Marseille

Ludovic BEDROSSIAN
Président de la section CFTC
Ville de Marseille



Marseille, le 3 avril 2020

Monsieur Ludovic BEDROSSIAN
Président du syndicat CFTC
et Madame Patricia ZUCCHETTO
Secrétaire générale de la SNT-CFE-CGC

Monsieur le Secrétaire général

Plusieurs organisations syndicales ont souhaité connaître le contenu formalisé des différents Plans de Continuité d'Activité qui ont été activés dans les services municipaux par les DGA et les Mairies de secteurs dans l'état d'urgence sanitaire actuel.

Il s'agit effectivement d'une information nécessaire pour mieux communiquer sur les dispositions prises pour assurer la continuité des services publics locaux indispensables et essentiels à la nation.

En outre, les PCA doivent être portés à la connaissance du plus grand nombre car ils constituent le cadre de référence et les garanties d'intervention du personnel.

Dans ce but, et pour une meilleure lisibilité collective, j'ai demandé à ce que ces plans fassent l'objet d'une présentation harmonisée, dont vous serez dès que possible les destinataires prioritaires.

J'entends bien votre impatience de pouvoir disposer de ces éléments au plus tôt et en bonne et due forme.

Pour autant, vous n'ignorez pas la complexité et l'étendue de notre organisation qui ont nécessité, pour être au niveau de cette crise d'une ampleur inédite, une adaptation des PCA aux spécificités des services. A ce travail d'analyse et de projection, rendu difficile par la cyberattaque qui a fortement limité nos moyens de communication, se sont ajoutées des difficultés logistiques qui surchargent nos organisations et impactent forcément les délais de réalisation.

Je vous confirme aussi, si besoin était, que la ville de Marseille applique strictement toutes les recommandations des autorités sanitaires nationales et notamment celles du 21 mars 2020 du ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales.

A ce titre, la prescription gouvernementale en matière de confinement est parfaitement mise en œuvre. Par conséquent, les déplacements entre le domicile et le lieu d'exercice de l'activité professionnelle restent une exception et réservés à l'exercice d'activités ne pouvant être organisées sous forme de télétravail ou à des déplacements professionnels ne pouvant être différés.

Les premières remontées de terrain viennent d'ailleurs confirmer l'application stricte de ces dispositions et notre administration est donc exemplaire en matière de confinement.

D'ores et déjà, sur un retour partiel portant sur 4.332 agents (compte non tenu des écoles et des crèches), on observe les positions suivantes :

- 14 % d'agents travaillent sur site : police municipale, SAMU social, état civil, opérations funéraires, entretien...
- 33 % d'agents en travail distant à domicile : fonctions support, encadrement, pilotage...
- 26 % d'agents à domicile mobilisables,
- 15 % d'agents à domicile exemptés,

- 12 % d'agents en arrêt maladies.

J'ai relevé également certains signalements au sujet de maladroites managériales d'encadrants qui auraient un effet anxiogène sur des agents. Le cas échéant, ce type de comportement serait effectivement critiquable voire répréhensible. Toutefois, sans plus d'informations supplémentaires, il m'est difficile de répondre de manière précise et encore moins d'agir.

A contrario, j'observe une grande implication de nos agents et de tout notre encadrement, supérieur, intermédiaire et de proximité, confronté à d'importantes difficultés et à des situations nouvelles de management. Il fait preuve de responsabilisation, de solidarité et de professionnalisme et je peux moi-même mesurer cet engagement sans faille à travers plusieurs audioconférences à différents niveaux de l'administration centrale mais aussi des mairies de secteur.

Faut-il rappeler que la France se trouve confrontée à la plus grave crise sanitaire depuis un siècle mettant à mal bon nombre d'organisations tant publiques que privées ? Faut-il rappeler aussi que la cyberattaque, qui a visé notre ville et plus de 50 autres organismes, a constitué un obstacle majeur. Ce rappel me paraît nécessaire moins pour excuser les difficultés de notre administration que pour tenter de mieux les comprendre.

J'ai, par ailleurs, bien noté le souhait, exprimé par certains d'entre vous, de proposer un dépistage aux agents travaillant sur site, dans le cadre du PCA, afin d'éviter la propagation du virus au sein des équipes concernées. L'importance de cette question ne m'a pas échappée et j'ai demandé aux services d'étudier les possibilités de mise en œuvre d'une telle mesure en liaison avec les services de la Préfecture et l'ARS et en fonction des directives nationales et des moyens techniques de dépistage.

Enfin, mon attention est également appelée sur l'opportunité d'une mesure à portée nationale d'une prime en faveur des fonctionnaires territoriaux mobilisés sur le terrain, soumise directement à la Présidence de la République.

La ville de Marseille ne pourra que soutenir favorablement ce type de démarche qui pourrait s'inscrire dans le cadre d'un dispositif national dérogatoire de gratification et de reconnaissance de l'ensemble des fonctionnaires mobilisés sur le terrain de cette crise et à qui je tiens à rendre ici hommage. La ville de Marseille sera très attentive aux décisions qui pourraient être prises au plus haut niveau de notre pays et qui viendraient reconnaître la mobilisation exceptionnelle des fonctionnaires de nos trois fonctions publiques.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Secrétaire général, mes sincères salutations.


Jean-Claude GONDARD

Je crise !

Je pense que tout le monde l'a bien compris maintenant, nous sommes en train de vivre une crise (eh oui, une de plus !) qui se rajoute comme des couches de lasagnes à la sauce chaque fois plus amère et s'empilent indéfiniment sur d'autres crises plus anciennes.

Les crises se succèdent mais ne portent pas le même nom.

Sans repartir vers les calendes grecques (et non les calanques grecques comme les désignait mon voisin, randonneur invétéré et excursionniste aguerré, le piolet hardi et la chaussure cramponnée) démarrons par la crise financière de 2008... Du jour au lendemain les bourses mondiales dévissent et chutent dans les gouffres abyssaux de la finance gérée par des requins cyniques, inconscients et diaboliques. C'est bête à dire, mais la bourse fonctionne un peu comme un yo-yo (les plus jeunes ne connaissent peut-être pas ce jouet qui fit fureur dans les années 60) : les taux progressent à coups d'achats et de ventes instantanés sur le dos de porteurs de capitaux plus ou moins importants puis s'effondrent brutalement lorsque la bulle spéculative a atteint son maximum et éclate. En 2008, le coupable était Bernard Madoff, financier escroc et véreux - qui a fait plonger la banque américaine Goldman Sachs - condamné à 150 ans de prison : dingue ! Les banques ont vacillé et les États les ont refinancées à coups de 1000 milliards : redingue ! Bien évidemment, cet argent c'est le nôtre au travers des impôts dont nous nous acquittions, le monde est donc : dingue !

Entre temps, certains ont vécu la crise de la quarantaine, la fameuse qui nous fait poser des questions existentielles sur le sens de notre vie (qu'ai-je réalisé ?), notre avenir (que vais-je réaliser ?), notre mort (que vais-je y découvrir ? mais encore faut-il qu'il y ait quelque chose à découvrir...). Je large tout et je repars à zéro car, rien de rien, je ne regrette rien... jusqu'à la crise de la cinquantaine, certes moindre en terme d'impact, puisqu'on a déjà passé celle des quarante et qu'on ne va pas se lamenter tous les dix ans.

Mais attention, la crise de la quarantaine n'est pas à confondre avec la quarantaine liée au confinement actuel.

Nous sommes, par ailleurs, confrontés à une crise religieuse. Problème épineux, voire tabou s'il en est, puisque chacun se dispute un Dieu qui, finalement, est commun à tous... Le ciel est grand et devrait permettre le partage ; ce qui, d'ailleurs, consentirait une place aux athées. Atrocités perpétrées en Son nom de par le monde avec une cruauté inouïe - attentats, pédophilie, ultra orthodoxie, annihilation des femmes, déplacements de populations, exterminations, la liste est tristement longue... et si en plus y a personne... comme le chante si bien Souchon.

Crise politique également de citoyens qui ne sont plus en phase avec leurs dirigeants et ne se reconnaissent plus dans leurs gouvernements et qui l'expriment par des mouvements sociaux à répétition, favorisant, par ailleurs, l'insidieuse montée populiste des extrémistes.

N'oublions pas non plus la crise environnementale - supplantée ces jours-ci par le Coronavirus au top 1 sur le podium de l'actualité, mais vous l'avez certainement constaté - plus directement liée à la crise économique citée plus haut, causant le changement climatique, l'extinction des espèces, la pollution généralisée...

À présent, la crise sanitaire liée au COVID-19 qui nous confine et réduit nos espaces de liberté, restreints que nous sommes à faire les cent pas, pareils à des lions en cage, claustrés dans nos habitations parce que, pour l'instant, nous ne sommes pas capables de neutraliser ce virus.

Et enfin, car il ne faut pas la négliger, la crise liée au cybermonstre qui a bouffé l'intégralité de nos données informatiques ! Par manque d'anticipation évidente, notre chère Administration municipale n'a pas permis le télétravail (télétravail malgré tout organisé de façon artisanale grâce à l'ingéniosité opérationnelle de certains). Mais, peut-être, a-t-elle imaginé que nous puissions en être capable par télépathie ? Comme elle n'a pas su, non plus, déployer le PCA. Pour clore le débat, les difficultés de communication exacerbées par des guerres de clochers patentes, seraient-elles, finalement, liées à des erreurs de casting ?

Toutes ces crises successives vont finir par provoquer une crise de nerfs, d'abord individuelle, puis collective : la crise, la seule qui soit intrinsèquement attachée à notre organisme biologique et qui ne doit pas nous conduire à une crise cardiaque.

Alors oui, je crise et je le crise bien haut : j'en ai marre de la crise !

